

Inscription
Maison des Jeunes
Septembre 2020 / Août 2021

Année de naissance : 2009 2008 2007 2006 2005 2004 2003

LE JEUNE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : ____/____/____

No de Sécurité sociale : _____

Adresse : _____

Ville de Résidence : _____

Portable : _____

Email : _____@_____

L'inscription donne accès :

- à la Maison des Jeunes
- aux activités de loisirs organisées par le service jeunesse

Ce Dossier est valable du 07/09/20 au 31/08/21

Prévoir **20€** d'adhésion annuelle avec ce dossier pour les Lantonais et **30€** pour les hors commune.

Le règlement s'effectue soit par :

- prélèvement automatique,
- virement,
- espèces (il vous sera demandé de faire l'appoint),
- chèque à l'ordre du Régisseur Restauration et ALSH.

Tous les paiements sont à remettre au régisseur au kiosque famille (voir la notation qui se trouve sur le coupon de paiement, en bas de la facture).

FICHE SANITAIRE :

MEDECIN TRAITANT : _____ N° tel : ____/____/____/____/____

Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

- Varicelle - Rougeole - Oreillons
- Rubéole - Coqueluche - Scarlatine - Autre Précisez _____

Si oui photocopie de la page du carnet de santé de l'enfant

Votre enfant porte-t-il : des lunettes - un appareil auditif - des diabolos - un appareil dentaire

Indiquez ici les difficultés de santé en précisant les précautions à prendre et/ou la conduite à tenir. (Allergies (asthme, alimentaire, médicamenteuse..), maladies, accidents, handicap...) :

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, handicap, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :

Votre enfant fait-il l'objet d'un régime alimentaire particulier ? OUI NON

Si oui, lequel :

Votre enfant est-il soumis à un **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)** ? OUI NON

Si oui, pour quel(s) motif(s) :

Toute allergie alimentaire déclarée doit être signalée dès l'inscription de l'enfant auprès du directeur.

VACCINS

Joindre les photocopies des pages du carnet de santé en format paysage.

La vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) est obligatoire.

Si votre enfant n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indication.

- Autorise l'encadrement à prendre les mesures de soins d'urgence nécessaires si besoin est, et accepte de payer ou rembourser la structure selon les frais entraînés par les soins.

INFORMATIONS FAMILLE

Situation familiale des responsables légaux des enfants :

- Mariés Divorcés Séparés Célibataire Pacsés Concubinage
 Union libre Veuf (ve)

Responsable Légal des enfants : Père - Mère - Autre Préciser : garde alternée

La personne nommée en premier doit être l'allocataire CAF et la personne habilitée à régler les factures.

Nom, Prénom du Responsable Légal 1 :

Profession : _____ Employeur : _____

Adresse: _____

Contact tél : _____ Portable : _____

Email : _____ @ _____

Nom, Prénom du Responsable Légal 2 :

Profession : _____ Employeur : _____

Adresse (si différente) :

Contact tél : _____ Portable : _____

Email : _____ @ _____

REGIME SOCIAL DES PARENTS (Obligatoire) :

CAF No Allocataire CAF : _____ (joindre dernière attestation)

MSA No Allocataire MSA : _____ (joindre un justificatif)

AUTRE No Allocataire : _____ (joindre un justificatif)

AUTORISATION PARENTALE – MDJ

Je soussigné(e) _____,

- Autorise le jeune inscrit à venir fréquenter et utiliser les locaux de la MDJ.
- Accepte et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.
- Autorise le jeune inscrit à participer aux activités qui sont proposées
- Accepte de payer pour les activités nécessitant une participation de la famille.
- Autorise le jeune inscrit à être transporté en minibus ou à prendre les transports en commun avec les animateurs de la MDJ.

Dégage l'encadrement de toutes responsabilités au niveau :

- Des vols qui pourraient avoir lieu dans la MDJ ou en Sortie
- Des déplacements (hors activités) des jeunes en dehors des structures d'accueil pendant les heures d'ouvertures.
- En sortie ou lors de repas sur la structure, la MDJ ne peut être tenu responsable de la qualité sanitaire des aliments préparés par les parents.

Les animateurs ont pour mission d'encadrer et d'animer les jeunes, cependant il s'agit d'un accueil où les jeunes fonctionnent en accès libre, il est donc nécessaire qu'un accord moral de confiance soit entretenu entre la famille, le jeune et l'encadrement de la MDJ dans la fréquentation et la participation du jeune.

L'équipe d'encadrement peut être amené à utiliser des photos ou vidéos de votre enfant prises dans le cadre des activités et à les diffuser sur la page Facebook de la MDJ, Instagram ou Snapchat.

- J'autorise
- Je n'autorise pas

Pièces à fournir :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Livret de famille | <input type="checkbox"/> Jugement de garde |
| <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile | <input type="checkbox"/> Carnet de santé |
| <input type="checkbox"/> Attestation Sécurité Sociale | <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance |
| <input type="checkbox"/> Brevet de natation | <input type="checkbox"/> N° CAF ou dernier avis d'imposition |

Fait à _____,

le ____ / ____ / ____

Signature du Responsable légal précédé de la mention lu et approuvé :